

CHARTRE COVID SPORT AZUR

Mesures barrières, protocoles de désinfection... Depuis le 20 juin, nos séjours ont redémarré et toute notre équipe est mobilisée pour vous accueillir. Avant toute chose, nous nous engageons à respecter rigoureusement la Charte sanitaire ci-dessous et toutes les recommandations émises par les autorités publiques.

Appliquer et faire appliquer les mesures protectrices par tous, partout et à tout moment.


RENFORCER NOS PROTOCOLES D'HYGIÈNE dans tous nos lieux d'accueil (Hôtels - Restaurants – Espaces communs – Locaux vélos – Véhicules - Ravitaillements...) et appliquer les mesures de prévention générale.

ENCOURAGER LA DISTANCE en matérialisant les espacements exigés dans chaque lieu et en informant des consignes obligatoires préconisées sous forme d'affichages spécifiques.

FORMER & INFORMER NOS ÉQUIPES de toutes les mesures préventives établies par les prestataires hébergeurs (tous les établissements), à travers des sessions de sensibilisation et formation avant chaque séjour.

VEILLER AU RESPECT DES CONSIGNES et s'assurer du bon respect des protocoles et de l'application des consignes par nos collaborateurs et nos fournisseurs.

PROTÉGER NOS ÉQUIPES & NOS CLIENTS en appliquant rigoureusement les protocoles édités par l'Agence Nationale de Santé et en déterminant en amont les procédures de gestion de cas suspects et avérés.



Un seul objectif : Continuer à faire de vos vacances de beaux moments de partage et de rencontres.